



# LIGUE DE BRETAGNE DE BADMINTON

## REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mercredi 20 juin 2018

### A l'hôtel des voyageurs de Loudéac (22)

**Membres présents** : Jean-Paul Didier, Agnès Chacun, Olivier Macé, Stéphane Coquio, Régis Hervé, Michel Piolot, Jean-Marie Clément, Christian Becker.

**Membres absents excusés** : Thierry Renon, Damien Dumontroty, Bruno Beaufiles, Bruno Milon, Marc Bodiguel, Aline Hervé.

**Membres absents non excusés** :

---

#### **Ordre du jour** :

1. Mot du Président
  2. Approbation du Procès-verbal de la réunion du 20 juin 2018
  3. Point équipement
  4. Point formation
  5. Point développement
    - a. Comment gère-t-on le "Qui fait quoi" de la FFBad ?
    - b. Mettons-nous en place un recensement des clubs qui ne licencient pas tous leurs adhérents ?
  6. Compte rendu de l'appel fédéral de Michel Vanlande
  7. le programme de formation des arbitres pour la saison
  8. Point sur les différentes commissions
  9. Questions diverses
- 

Début de la réunion : 18H45

#### **1. Mot du Président**

Le président remercie les élus pour leur présence ce soir en espérant que leur vacances d'été furent agréables.

L'année sportive dernière s'est terminée avec le séminaire ETR qui s'est déroulé à Ploërmel.

La nouvelle saison a démarré par le stage élite à Dinard et le stage détection à Ploërmel.

Plaisir de voir du badminton de haut niveau sur l'Equipe 21 lors des Championnats du Monde à Nanquin.

Avec le groupe mémoire du badminton, mise sur pied et réalisation de la venue en France d'une délégation japonaise de la Fédération nipponne de Badminton afin de présenter le travail sur la mémoire du Badminton en France et jeter les premiers ponts d'une collaboration et futur exposition au J.O. de Paris en 2024.

#### **2. Approbation du Procès-verbal de la réunion du 20 juin 2018**

Les élus du C.A. n'ayant apporté aucune modification par mail durant la semaine de délai, le P.V. de la réunion du 20/06/2018 a été validé.

**Vote N° 1.**

**Approbation du PV du 25/04/2018**

**Vote Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Vote pour : 08**

**Le PV est adopté à l'unanimité**

### **3. Point équipement**

La ligue a reçu un fichier CNDS de la part du DTN Pascal Perrot, indiquant la construction d'une salle à Beignon (56).

Régis fait un point sur les salles mises à jour sur Poona.

### **4. Point Formation**

La ligue a reçu de la FFbAD un document sur trame pour la production de la stratégie régionale de formation. Cette stratégie concerne uniquement la ligue sur les 3 axes de formation, dirigeants bénévoles, cadres techniques et officiels de terrains.

Le responsable de la Commission prendra contact avec les différentes personnes concernées afin de remplir ce dossier et rédiger le plan de formation.

### **5. Point développement**

- a. Comment gère-t-on le "Qui fait quoi" de la FFbAD ?

Le dossier n'a guère évolué..A voir avec le responsable ETR.

- b. Mettons-nous en place un recensement des clubs qui ne licencient pas tous leurs adhérents ?

Le Responsable de la commission demande s'il faut faire un recensement des clubs ne licenciant pas tous leurs adhérents. Il va contacter les 4 comités afin de faire cette liste et connaître les mesures prises par les comités.

Etudier également pour fin mars les mesures à prendre pour la ligue.

### **6. Compte rendu de l'appel fédéral de Michel Vanlande**

Suite à l'appel de Michel Vanlande, la décision de la commission fédéral d'appel de la FFbAD, est de :

- Modifier le compte rendu : cela a été fait par le secrétaire général de la Ligue et envoyé à la FFbAD mais le CA se pose la question ce soir si cela est légal car un PV adopté ne doit pas être modifié. Jean-Paul appellera Sonia Kaced juriste de la FFbAD.

### **7. le programme de formation des arbitres pour la saison**

La CRA s'appelle maintenant Commission Ligue des Officiels de Terrains. (CLOT)

#### **Secteur Arbitrage :**

#### **Reconduction de la formation continue des arbitres certifiés en 2019 sur le Circuit Elite à Saint Jacques les 13 et 14 avril 2019**

- résultat financier de la formation 2018 en pièce jointe
- présence de 12 arbitres certifiés et 2 CEA (Haidar, Catherine)
- indemnités des arbitres versées sur 1 journée
- frais de déplacement (covoiturage obligatoire) + hébergement + restauration du samedi soir (16€) à la charge de la ligue
- Hébergement : formateurs en chambre individuelle et arbitres en chambre twin.

- pour la restauration du midi : arbitres (6€) et CEA (10€) en attente de savoir si St Jacques est prêt à accueillir la formation continue et prendrait en charge une part des cartes buvette comme cette année.

### **Formation initiale arbitre**

- Demande d'intégrer Alexandre GOGÉ et Patrick HOUSSAIS à titre exceptionnel sur la formation 2019, soit 3 formateurs sur la formation initiale au lieu de 2.

### **Examen arbitre sur le Bretagne 2019 les 24 et 25 mai 2019**

- résultat financier de l'examen 2018 en pièce jointe
- présence de 10 arbitres stagiaires + 6 ligue accrédités
- présence de 3 CEA (Catherine, Sébastien, Pierre)
- examen ligue accrédité sur 1 jour
- examen ligue certifié sur 2 jours

### **Secteur Juge Arbitrage.**

### **Formation initiale sur le C.I.J. N°2 les 9 et 10 février à Ploemeur.**

### **Formation continue J.A.**

Elle devra être mise en place cette année sportive.

### **Examen JA**

Demande de passage d'examen JA Ligue Certifié sur les 3 Championnats de Bretagne avec 1 certificateur sur chaque examen.

Le deuxième JA serait conseillé par l'examineur.

Si pas de passage d'examen, le JA serait en observation sous la tutelle d'un formateur.

**Vote N° 2.**  
**Approbation des formations de la CLOT**  
**Vote Contre : 0**  
**Abstention : 4**  
**Vote pour : 4**  
**Le programme de formation est accepté**

### **Autres**

### **Traitement des rapports JA**

Le responsable JA, demande au CA de valider le choix de Michel Vanlande pour traiter les rapports JA .

**Vote N° 3.**  
**Demande de changement de responsable pour le traitement des rapports JA**  
**Vote Contre : 5**  
**Abstention : 3**  
**Vote pour : 0**  
**La demande est refusée**

### **Indemnités Examens Arbitre et JA**

Proposition de ne plus verser d'indemnités journalières, frais de déplacements et frais d'hébergement aux arbitres et JA lorsqu'ils passent leur examen.

**Vote N° 4.**  
**Proposition indemnités journalières stagiaires**  
**Vote Contre : 05**  
**Abstention : 02**  
**Vote pour : 06**  
**La proposition est acceptée**

## **Document Synthétique par actions de formation**

Accord à réaliser un document synthétique par action reprenant les éléments importants financiers..

## **Formabad : passage de l'agrément des formateurs en 2018-2019**

Les futurs formateurs devront être salariés de la ligue.  
De nombreuses questions se posent et n'ont pas trouvé de réponses à ce jour. Jean-Paul sera au séminaire national des arbitres et juges arbitres et espère avoir quelques éclaircissements.

## **8. Point sur les différentes commissions :**

### Commission jeune :

Choix de la date de la finale Interclub régional jeune weekend du 15 et 16 juin

**Vote N° 5.**  
**Proposition date finale régionale ICJ**  
**Vote Contre : 05**  
**Abstention : 02**  
**Vote pour : 08**  
**La proposition de date est acceptée**

### CRT :

La CRT fonctionne avec 2 élus, Christian Becker qui s'occupe des tournois du 29 et 56 et Olivier Macé qui s'occupe du 22 et 35. Pas de souci particulier.

Demande de dérogation du club de Kemperlé pour l'organisation d'un tournoi supplémentaire pour avoir organisé le championnat de France vétérans.

La CRT a décidé de donner son accord car la ligue octroie un tournoi de plus pour l'organisation d'un championnat de Bretagne.

Demande de dérogation du club de Laillé pour l'organisation d'un tournoi supplémentaire. La CRT a Refusé.

Proposition d'octroyer 2 tournois supplémentaires pour l'organisation d'un Championnat de France

**Vote N° 6.**  
**Proposition d'octroyer 2 tournois supplémentaires pour l'organisation d'un Championnat de France**  
**Vote Contre : 00**  
**Abstention : 00**  
**Vote pour : 08**  
**La proposition est acceptée à l'unanimité**

## Vétéran

Quelques remarques concernant le fait que les vétérans ne puissent pas faire d'autres tournois lors du Bretagne vétéran.

Une association nationale a été créée il y a deux ans pour valoriser les compétitions « vétéran ».

Cette association a obtenu que la FFbAD applique les règlements internationaux.

Cette association va créer un circuit élite vétéran.

Le club d'Argentan s'est désisté pour l'organisation du Championnat de France vétéran.

En septembre du 24 au 30, Championnat d'Europe de badminton en Espagne avec 13 bretons.

## **9. Questions diverses**

Fin de la réunion à 20h45.

Prochaine réunion du C.A, le 10 octobre à Loudéac (22)

A Loudéac le 05 septembre 2018

Le Président  
Jean-Paul Didier

Le Secrétaire de la séance  
Olivier Macé